

Évaluation du bien-être des professionnel·le·s de petite enfance en France

par Valentin Dettling, Lisa Jacquey et Marion Voillot

Présentation de Premiers Cris

À la rencontre entre Science et Design, Premiers Cris fédère une communauté interdisciplinaire dans un processus de recherche collaborative. Cette démarche alliant méthodologie scientifique et créativité, valorise l'expérience des acteurs et actrices de la petite enfance et tend à repenser les pratiques de recherche. Premiers Cris œuvre ainsi à améliorer l'accueil des jeunes enfants et à réduire les inégalités de développement dès la petite enfance.

Cadre de l'étude

Le **bien-être au travail des professionnelles¹ de petite enfance est essentiel** pour leur permettre d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. L'équipe de Premiers Cris - en collaboration avec [Cog'X²](#) - a mené une étude pour rendre compte de manière précise de ce vécu. Nous avons premièrement réalisé **un travail bibliographique** croisant neuf études scientifiques sur le bien-être au travail. Cela nous a permis de produire un questionnaire de 41 questions, regroupées en quatre dimensions : satisfaction générale, pratiques professionnelles, liens au sein de l'établissement et valorisation du travail.

Pour chaque question, les répondantes devaient déclarer à quel point elles se sentaient en accord avec une affirmation (par ex., "*J'ai confiance en moi au travail.*"), en utilisant une échelle allant de "pas du tout d'accord" à "tout à fait d'accord".

Plus de **3000 professionnelles de petite enfance se sont mobilisées** et ont répondu à notre étude³. Nous vous présentons ici les résultats.

¹ Nous avons fait le choix d'employer le féminin car ces professions (EJE, assistante maternelle ou enseignante du 1er degré) sont à grande majorité occupées par des femmes (respectivement 99%, 97,7%, 85%).

² Cog'X est un cabinet de conseil qui se base sur les sciences cognitives et sociales pour repenser les modes de travail : <https://coqx.fr/>

³ Le nombre de participantes à notre étude est élevé mais ne garantit pas la représentativité des répondantes. Ainsi, il est important lors de la lecture des résultats suivants de se souvenir que ceux-ci s'appuient uniquement sur les réponses de professionnelles ayant volontairement souhaité répondre à notre questionnaire après avoir été sollicitées par mail ou via un réseau social (tel que la page Facebook "Les pros de la petite enfance").

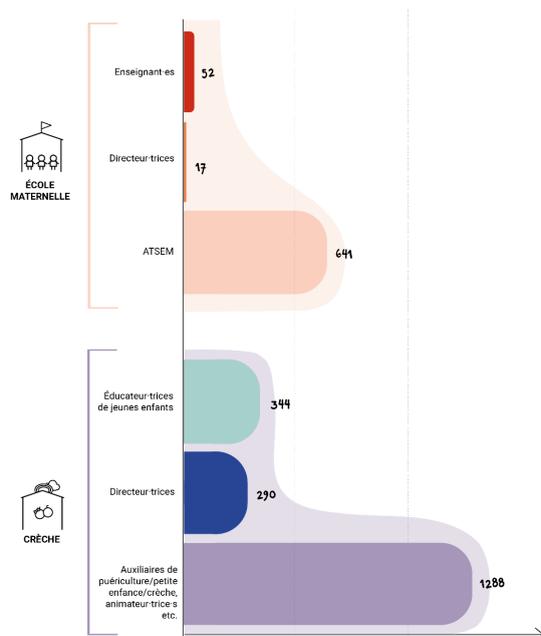


Figure 1 : Statut professionnel des répondantes à notre étude

Présentation des sous-dimensions

Une première analyse statistique des réponses obtenues* nous a permis de regrouper les questions de chaque dimension en sous-dimensions. Nous avons ainsi pu dégager 9 sous-dimensions :

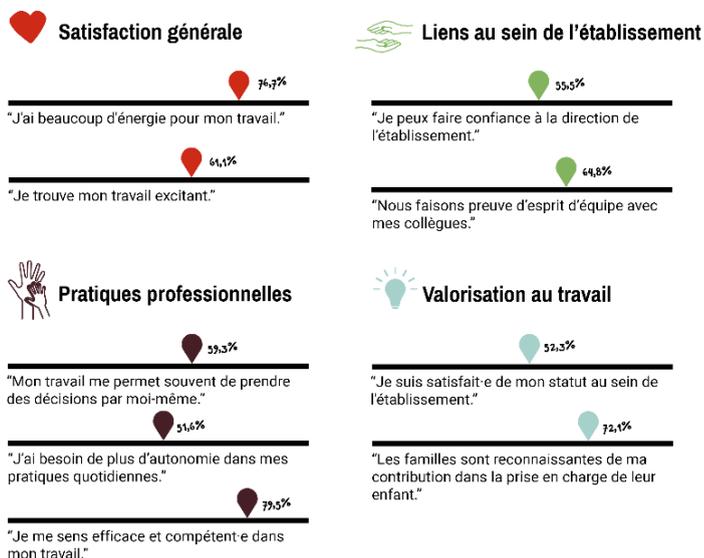


Figure 2 : Les différentes dimensions et sous-dimensions évaluées

À noter ici que seules les réponses des professionnelles de petite enfance travaillant en établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) ou en école maternelle ont été prises en compte (N = 2724), le questionnaire étant adapté aux spécificités de leurs métiers.

Principaux résultats

Un bien-être au travail qui varie en fonction du statut professionnel

Nous observons une **différence significative** du bien-être au travail déclaré (c'est-à-dire le résultat moyen à l'ensemble du questionnaire) en fonction du **statut professionnel** des répondantes.

Au sein des EAJE, les répondantes occupant un **poste de direction** déclarent un bien-être au travail **significativement plus élevé** que celles travaillant en section auprès des enfants, quel que soit le statut de ces dernières. Nous observons aussi une différence significative, mais moins marquée, du bien-être au travail déclaré **entre les Éducatrices de Jeunes Enfants et les autres professionnelles** travaillant auprès des enfants (auxiliaires petite enfance, animatrices d'éveil, etc.).

À l'école maternelle, une différence significative de bien-être au travail déclaré s'observe **entre les A(T)SEM et les professeures des écoles** ayant ou non une fonction de direction.

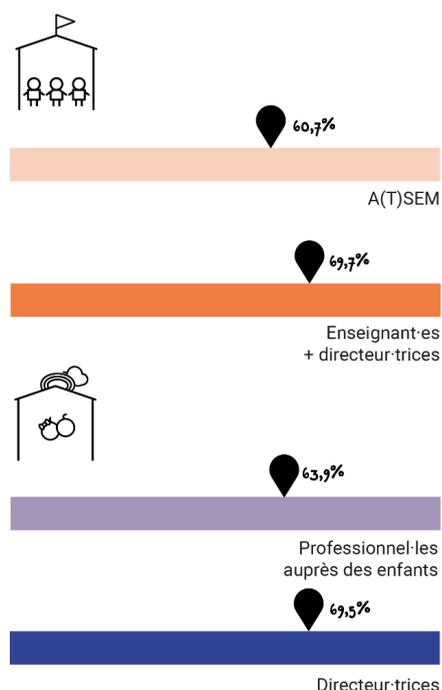


Figure 3 : Bien-être au travail déclaré en fonction du statut au sein de l'établissement

Nous avons regroupé pour cette représentation graphique (i) l'ensemble des professionnelles de crèches travaillant auprès des enfants et (ii) l'ensemble des professeures des écoles, ayant ou non une fonction de direction.

Le degré d'accord moyen des participantes avec les affirmations du questionnaire est représenté par un pourcentage compris entre 0 et 100%. Ceci reflète le sentiment de bien-être au travail : plus le pourcentage est proche de 100%, plus cela signifie que les participantes déclarent un bien-être élevé au travail.

Une grande implication malgré un sentiment de manque de reconnaissance

Il apparaît que les professionnelles de petite enfance sont grandement **investies** dans leur travail auprès des enfants et ont **confiance en leurs capacités** à mener celui-ci. Néanmoins, celles-ci ressentent le **besoin d'une plus grande autonomie** dans leurs pratiques et souffrent d'un **manque de reconnaissance de leur statut professionnel**.

De plus, si nous n’observons **pas de différence** d’investissement ou de confiance en leurs capacités entre les différentes répondantes, cela n’est pas le cas en ce qui concerne le besoin d’autonomie et le manque de reconnaissance. En effet, ces ressentis négatifs **sont significativement plus élevés** chez les répondantes travaillant en crèche auprès des enfants que chez celles occupant un poste de direction, ainsi que **significativement plus élevés** pour le A(T)SEM que chez les professeures des écoles ayant ou non une fonction de direction.

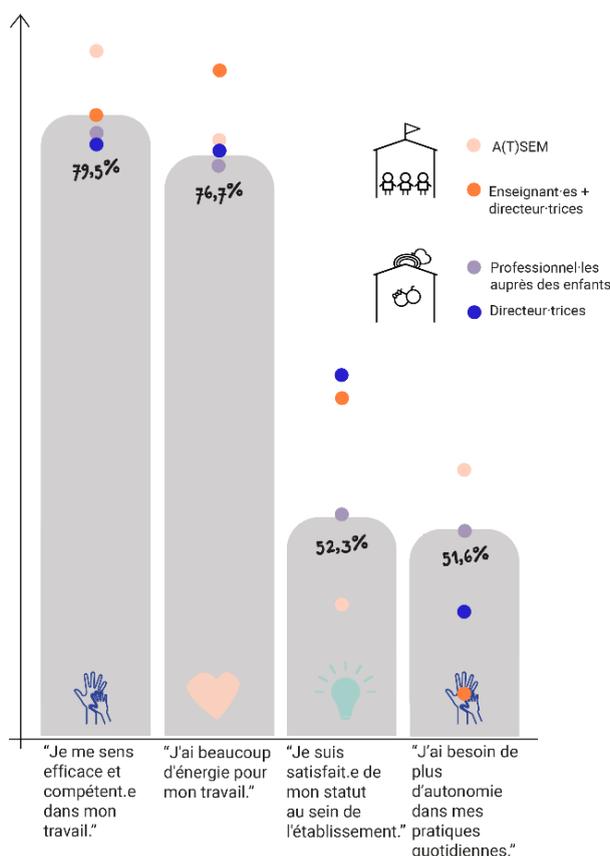


Figure 4 : Focus sur les résultats des quatre sous-dimensions d’intérêt

Que retenir de cette étude ?

Les professionnelles de petite enfance jouent un rôle primordial dans l’éveil et l’éducation des tout-petits. Il est donc essentiel de **garantir leur bien-être au travail**, afin que celles-ci puissent pleinement assurer une prise en charge de qualité des enfants.

Cette étude nous apprend que les professionnelles de petite enfance **ne manquent pas d’implication dans leur travail ou de confiance dans leurs capacités** à exercer leur métier mais souffrent d’une **faible reconnaissance** de celui-ci. De plus, il apparaît que le statut au sein de l’établissement d’exercice influence le bien-être des professionnelles, un statut élevé allant de pair avec un bien-être au travail déclaré plus élevé. Ainsi, outre la reconnaissance financière, **une reconnaissance de statut au sein des établissements ainsi qu’au sein de la société** doit être pensée pour ces métiers.

Le rôle de Premiers Cris

Pour œuvrer à la **reconnaissance sociétale** des professionnelles de petite enfance, Premiers Cris s'engage à :

- Développer des **projets de recherche-action collaborative** grâce à sa méthodologie de recherche entre Science&Design : Premiers Cris permet d'**élargir le champ des connaissances scientifiques** dans le domaine de la petite enfance grâce à l'expertise des professionnelles de terrain ;
- Associer les professionnelles de la petite enfance à la recherche : Premiers Cris permettra une **transmission des connaissances scientifiques** sur le jeune enfant ainsi qu'un **processus de valorisation des pratiques des professionnelles**.